

Fonds pour projets scolaires en éducation à l'environnement



Et si on se faisait financer notre projet?

«Avec des bouts de chocolats on s'est rendus compte que les cinq continents n'ont pas la même consommation de pétrole. Les bouts de chocolat représentent le pétrole. Aux Etats-Unis, pour une personne, il y avait sept chocolats et en Afrique la moitié d'un chocolat», écrit une élève de 7e sur un des panneaux de l'exposition qui clôturent la Semaine Energie du Collège Montbrillant, un des nombreux projets soutenus par le Fonds pour projets scolaires en éducation à l'environnement.

Nombreux sont les enseignantes et enseignants pleins d'idées et de motivation pour faire un projet avec leur classe, mais freinés dans leur élan par des questions financières. Diversifiées et intéressantes sont également les

offres extrascolaires dont peuvent profiter les classes, mais dont les coûts ne peuvent en aucun cas être entièrement portés par les parents.

Depuis 2006, le Fonds pour projets scolaires en éducation à l'environnement soutient des projets allant de la demi-journée au bord de la rivière d'une classe de 20 élèves jusqu'au projet sur plusieurs années de tout un établissement scolaire.

Aménagements de la cour d'école, création d'un jardin potager ou d'un sentier didactique, camp forestier, campagne énergie, rallye électricité, Noël en forêt, réalisation d'une exposition, d'une comédie musicale, d'un site internet... les possibilités sont infinies.

Tout projet correspondant aux critères établis par le Fonds (voir encadré) peut faire l'objet d'une demande de soutien.

Le Fonds pourra prendre en charge jusqu'à la moitié des dépenses.

Monter soi-même ou avec ses collègues un projet d'école, sortir dans le terrain avec un spécialiste, organiser un événement avec la commune, quelle que soit l'envergure de l'action, celle-ci reste souvent un souvenir agréable et une expérience mémorable, point de départ pour de nouvelles motivations.

Fonds pour projets scolaires en éducation à l'environnement

Qui peut le solliciter?: toute classe ou établissement scolaire (public ou privé) de l'école obligatoire (pré-scolaire, primaire et secondaire I)

Quel thème?: tout thème en lien avec l'éducation à l'environnement (p. ex. alimentation, biodiversité, bruit, climat, déchets, eau, sol, énergie, écoconsommation, forêt, gestion des ressources, mobilité, nature, agriculture, etc.)

Quel budget?: Le Fonds peut prendre en charge jusqu'à la moitié des dépenses. La somme maximale octroyée par projet de classe est de Fr. 2000.- (les projets de grande envergure peuvent néanmoins faire l'objet d'un soutien plus important et sont soumis à une décision particulière.)

Toute la marche à suivre, les critères d'admission et le formulaire de demande de soutien se trouvent sur www.educ-envir.ch/projetscolaire

